Vente-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI, 30 AVRIL 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

On demande—Une bonne à nourrir ; s'adresser, 388 rue Camp. 22 avril—7f

A LOUER.

A LOUER—La Jolie Boudro à Milsburg, ayant été entièrement réparé et remis à neuf, est maintenant prêt à être loué aux Sociétés ou aux Clubs de Tir à la Carabine et pour Pique-Niques. Il y a un magnifique Parapet de 38 pieds érigé sur les terrains, pour l'exercice à la carabine. Le terrain peut être aussi loué pendant la semaine pour Parties, Dîners et Pique-Niques privés. Un grand réfrigérateur avec glace érigé sur le terrain, où le Public peut avoir de la Bière glacée en tout temps. Pour plus amples détails s'adresser à C. W. Gauss, Brasserie Pelican, (Chartres près Clouet ou au Bureau de N. O. Brewing Association, 194 rue Commune, de 11 A. M. à 1 P. M.
21avril—21 au 30

A LOUER—Une résidence haute, avec jardin, écurie, etc., rue Dumaine, 464. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur.
1er avril—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Cécélia Blanchard, Veuve Benjamin Stille.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 34,920—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ruphemia McLeod, exécutrice testamentaire de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
27avril—27 mai 1 5

Succession de Victor Seré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35 147 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marie Marie Seré Monnier, exécutrice de Victor Seré, exécutrice testamentaire de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
22 avril—22 27—mai 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans —La certitude par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres en vanis, savoir :
Pauline Frank vs John U. Frank—No 24,313 —Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq. avocat pour la demanderesse, et sur preuve de preuves à l'appui de ce demande et la loi et les témoignages étant en en faveur et contre le défendeur, il est ordonné, jugé et décrété que ce défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une separation de biens et une dissolution de la communauté qui jusqu'ici a existé entre eux ; que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution lise'e par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées ; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider—No 39,772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'injonction provisoire précédemment lancée à la Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivie et non servies aux parties ci-nommées, soient par ce présent de Cour, sou frais.
Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent-quatre-vingt-douze.
TH. ROBINSON,
Député Greffier.
1 mars—

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A la Nouvelle-Orléans,
En l'Etat de la Louisiane,
A la clôture des affaires, le 1er mars 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,229,072 16
Hurtrages garantis et non garantis	17,920 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, sécurités, etc	50,971 34
Dû par des agents de réserve approuvés	19,576 29
Dû par d'autres banques nationales	7,350 37
Dû par des banques d'Etat et banquiers	1,561 89
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,928 43
Echanges pour la Clearing House	$62,114 35
Billets sur d'autres banques	9,117 00
Papier courant fractionnel nickels et cents	342 13
Espèces : Espèces courantes	80,808 00
Billets légal tender 312,671 00—	475,052 48
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis. 5 pour cent de circulation	2,250 00
Total	$1,976,182 96

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	53,344 66
Billets de banques nationales en circulation	49,745 00
Dividendes non payés	1 220 00
Dépôts individuels sujet à chèques	1,091,966 92
Certificats de dépôts	6 206 50
Chèques certifiés	37,927 45
Chèques de caissier en circulation	960 00—1,303,860 52
Dû à d'autres banques nationales	13,988 58
Dû à des banques et banquiers d'Etat	3,118 20
Bills payables	60,000 00
Total	$1,976,182 96

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, JOSEPH L. BERCHER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 5me jour de mars 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attest :
J. HOS. DAY,
MAX SCHWABACHER,
HY. ABRAHAM, Directeurs.
6mars—1f

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 30 janvier 1892.

ACTIF.

Propriété immobilière	$135,616 07
Bons et actions	46,411 86
Dettes surpendues	57,502 03
Prêts et escomptes	219,191 48
Dû par des banques et banquiers	7,334 16—$466,055 62
Prêts sur demande	261,042 04
Echange	27,201 08
Chèques de Clearing House, circulation et numéraire	337,668 24— 625,911 30
Total	$1,091,966 92

PASSIF.

Capital actions	$300,200 00
Profits non divisés	54,434 01—$434,634 01
Dû à des banques et banquiers	2,598 64
Dû aux dépositaires	654,733 27
Total	$1,091,966 92

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 30me jour de janvier 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, confirmons nous pour compte, sur l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé correct en espèces, et, Trente-cent trente-sept mille six cent soixante-huit $34,100 dollars.
H. LAROUSSINI,
ERNEST PRAGET,
H. O. BOUCHER,
S. FERIFER.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 30 AVRIL—CLASSE No 201
Tirage de 4 heures P. M.

53	47	45	23	40	59	73	21	22	56	3

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 29 avril 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAV. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.
L.A.S.L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour stimuler le développement de l'enseignement public, et a franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente loi fondamentale d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de fin d'année alternent avec les autres dits mois de l'année, et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquels nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI, 10 MAI 1892.
GROS LOT: $300,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	—	100,000
1 Lot de	50,000,	—	50,000
2 Lots de	10,000,	—	20,000
5 Lots de	5,000,	—	25,000
25 Lots de	1,000,	—	25,000
100 Lots de	500	—	50,000
200 Lots de	300,	—	60,000
500 Lots de	200,	—	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$500,	soit	$50,000
100 Lots de	$300,	—	30,000
100 Lots de	$200,	—	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100,	soit	$99,900
999 Lots de	$100,	—	99,900
3,134 Lots se montant à			$1,054,800

PRIX DU BILLET :
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.
Prix pour les clubs, 15 fractions de billets de $1 pour $50.
Grand Tirage Mensuel
TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lequel ne nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE 10 ET 20, envoyés à nos correspondants.
Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES LES Loteries, nous avons formé des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.
Les Listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucunes.
ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.
Il y a tant de systèmes lotteriens et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs prétendent d'escompte exorbitants, que les soussignés doivent y faire attention, et ce pourquoi ils publient ici leurs BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et les expédient d'un coupon à chaque de leurs annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIFF.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du bail et droit d'occupation.
Simon Sicco vs. Samson Cerf.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,218.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 9 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samson Cerf au bail du local No 603 rue Magazine, le dit bail étant à raison de $35 par mois, payable mensuellement et finissant le 30 septembre 1893.
2° Et en cas que le dit bail ne soit pas vendu à prime, alors le droit d'occupation du dit local du jour de vente jusqu'au 30 septembre 1892. (L'acquéreur du dit droit d'occupation n'étant responsable d'aucun loyer, le propriétaire du dit local ayant été payé en plein pour le loyer jusqu'au 30 septembre 1892.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 avril—28—mai 2 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur et améliorée du premier district.
Jean Marie Geid vs Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,781.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Camp, Gired et Magazine, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre-vingt seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme Veuve Madeline Plas, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cornille, d'après un acte du parvenant Andrew Herz Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—27—mai 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de comptoir et buvette et vins, liqueurs, etc.
M. et Mme F. Sharp versus Arthur Chapron.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,601.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 6 mai 1892, à l'heure ci-après désignée, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Au local, coin Bassin et Dondon, à 10 heures A. M.,
Un comptoir de grande valeur et buvette, etc
Au contrepoit rue Rue Anne, entre Royale Chartres, à 11 heures A. M.
Un assortiment varié de whiskies, vins, liqueurs, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions—O argent sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25 30—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le shérif civil de Propriété commerciale de choix étude avantageusement et comme comme local
No 55 rue Carondelet,
Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunératif, en vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Neuf certaines lots de terre situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pearl, maintenant Commerce, Tchoupitoulas, Delord et Louisa, maintenant Gravier, désignés par les lots Nos trente-et-un, trente-deux, trente-trois et trente-quatre, d'après un plan dressé par C. F. Zimpie, voyer, déposé au bureau de A. Maurvan, ex-notaire en cette ville, et les Nos trente-cinq, trente-six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de E. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimpie, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville. Les dits lots de terre mesurant comme suit : Lots Nos trente-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds six pouces entre lignes parallèles, et les lots Nos trente-huit et trente-neuf ont chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt pieds huit pouces entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif.
Rare occasion d'investir dans une propriété rémunératrice, entièrement neuve
Comme comme local
No 42 RUE UNION.
Maisonnant toute à bail à bons termes jusqu'au 30 septembre 1892.
L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège de prendre la dite propriété, sujette au dit bail en de les faire canceller.
Dans l'affaire de
Mlle A. Denégre vs Mme H. S. Welham
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 174,—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et le dépendances qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, et formant le lot No 1 de la rue Union, faisant l'angle de la rue Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan dû dit et d'îlotage lots, fait par W. T. Thompson, voyer, annexé à un acte en l'étude de H. S. Cenas, notaire, lequel lot mesure vingt-trois pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Union, sur trente-trois pieds de largeur dans le fond, sur cent dix pieds un pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et trois-huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.
La bâtisse sur le dit lot de terre étant connue comme le No 42 rue Union.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété dans le Premier district.
Jos. A. Bure vs. C. J. Johnson et T. E. Johnson.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 6 mai 1892, à l'heure ci-après désignée, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Au local, coin Bassin et Dondon, à 10 heures A. M.,
Un comptoir de grande valeur et buvette, etc
Au contrepoit rue Rue Anne, entre Royale Chartres, à 11 heures A. M.
Un assortiment varié de whiskies, vins, liqueurs, etc.
Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions—O argent sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25 30—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.
No 159 Grande Route St-Jean.
Avec des lots vacants adjacents.
—ET—
Deux morceaux de terre contigues de valeur.
A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.
A l'enchère publique.
Dans l'affaire de Carlos Madault versus créanciers.
No 34,204.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :
L'agréable cottage-résidence simple en bois, situé rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jersey, retiré de la rue, avec plate-bande façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.
La terrain adjacent, contenant environ 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin de bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau, contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur et améliorée du premier district.
Jean Marie Geid vs Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,781.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages lui appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Perdido et Baronne, maintenant la rue Commerce, désigné par le No 26 sur un plan fait par C. H. Hedin, voyer, daté le 24 janvier 1855, et déposé en l'étude de H. Cenas, notaire en cette ville, pour référence, et par le même numéro sur un plan fait par George T. Dunbar, voyer, le 8 mars 1858, déposé comme plan du No 156 en l'étude de T. Guyot, notaire le dit lot mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de face à la rue Perdido, sur la rue de Carondelet, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme Veuve Madeline Plas, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cornille, d'après un acte du parvenant Andrew Herz Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif.
Rare occasion d'investir dans une propriété rémunératrice, entièrement neuve
Comme comme local
No 42 RUE UNION.
Maisonnant toute à bail à bons termes jusqu'au 30 septembre 1892.
L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège de prendre la dite propriété, sujette au dit bail en de les faire canceller.
Dans l'affaire de
Mlle A. Denégre vs Mme H. S. Welham
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 174.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et le dépendances qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, et formant le lot No 1 de la rue Union, faisant l'angle de la rue Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan dû dit et d'îlotage lots, fait par W. T. Thompson, voyer, annexé à un acte en l'étude de H. S. Cenas, notaire, lequel lot mesure vingt-trois pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Union, sur trente-trois pieds de largeur dans le fond, sur cent dix pieds un pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et trois-huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.
La bâtisse sur le dit lot de terre étant connue comme le No 42 rue Union.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.
No 159 Grande Route St-Jean.
Avec des lots vacants adjacents.
—ET—
Deux morceaux de terre contigues de valeur.
A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.
A l'enchère publique.
Dans l'affaire de Carlos Madault versus créanciers.
No 34,204.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :
L'agréable cottage-résidence simple en bois, situé rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jersey, retiré de la rue, avec plate-bande façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.
La terrain adjacent, contenant environ 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau, contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double en bois, Nos 308 et 308 1/2 rue Conti près Derbigny.
Succession de Mme Maria Wiedsracht.
No 35,285—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division F, pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 mars 1892, et rendu dans la susdite succession de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Le petit cottage jumelé en bois, Nos 308 et 308 1/2 rue Conti, contenant galeries sur le devant, allée au centre, 6 chambres dans la bâtisse principale et une cuisine détachée ayant 2 chambres, arrière cours, 2 citernes, etc. Le lot est désigné par le No 9 dans l'îlet borné par les rues Conti, Robertson, Dorgenois et Derbigny (Deuxième District de cette ville), sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 17 janvier 1845, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ex-notaire public en cette ville. Le dit lot mesure, au mesure américaine, d'après le dit plan, 27 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur.
Termes et conditions—Pour la propriété prélèvement décrite—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dûes et exigibles en 1892 en sus du prix de la vente, et pour les propriétés dentelonnant et traînées ci-dessus décrites—Un tiers comptant et le balance à un et deux ans de crédit, pour billets productant et hypothèques sur les dites propriétés, avec l'intérêt à 8 pour cent par an, de la date de la vente, et garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue ; l'acte de vente portant les clauses et conditions de garantie, telles que 5 pour cent de frais d'arpentage, insertion de polices d'assurances, etc., et l'acte de vente sera passé devant Philip Pedesclaux, ou plus du prix d'adjudication assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant ou tout autre somme dans toutes les ventes pour ne surer le lion des conditions ci-dessus.
Actes de vente pardevant James Simon, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 12 19 26—avril 2 9 16 23 30—mai 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage simple désirable.
No 14 rue Delachaise, près Tchoupitoulas.
INTERDICTION DE JNO LARNER.
No 26,063—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée :
L'agréable cottage-résidence simple en bois, situé rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jersey, retiré de la rue, avec plate-bande façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.
La terrain adjacent, contenant environ 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Et le terrain morceau, contigu au ci-dessus, et inclus dans les lettres A, B, C, D, E, F et G, d'après les dits plans et façades sur le dit chemin bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'un côté et de G à F de l'autre, la profondeur de A à B étant de 2 arpents et demi, et de G à F de 1 arpent et demi, ensemble environ 5 arpents et demi, ou environ 4 arpents de distance de G à F sur le côté de la Métairie.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.
Saisi dans l'affa